

L'empreinte *mencare*

schweiz
suisse
svizzera
svizra



men*care* schweiz
suisse
svizzera
svizra

ISHG
|
CH Institut Suisse pour les questions
d'Hommes et de Genre
Sàrl

MenCare | Report Suisse Vol. 3
„L’empreinte MenCare Suisse“



Contenu

Préface	5
1. Introduction	7
2. Implication des pères dans les activités domestiques en Suisse	11
2.1. Les activités domestiques comme base des activités de soins (care)	12
2.2. Le travail domestique effectué par les pères en Suisse : état de la situation	18
3. « L’empreinte MenCare » : Et moi, en tant que père, où en suis-je en matière d’implication dans les activités domestiques ?	27
3.1. Construction du score d’implication globale de l’homme	28
3.2. « L’empreinte MenCare » dans les activités domestiques en Suisse : les résultats	30
4. Améliore ton score ! Quelques pistes pour s’investir plus facilement dans les activités domestiques	41
4.1. Développement d’une application pour tester son « Empreinte MenCare »	43
4.2. Faire en sorte que son « Empreinte MenCare » s’agrandisse !	47
5. Perspectives	57
6. Bibliographie	63
Tableaux, figures et illustration	64
Impressum	66

Préface

männer.ch se positionne depuis près de 15 ans comme la faîtière des organisations suisses d'hommes et de pères favorables à plus d'égalité entre les genres et à une politique familiale moderne. Une attention particulière est portée sur les pères dont männer.ch soutient et promeut l'engagement à différents niveaux. Cet engagement peut s'inscrire et se traduire de manière durable grâce à la mission donnée d'implanter en Suisse la campagne internationale MenCare Global dans le cadre d'un programme national (voir www.men-care.org). L'Institut Suisse pour les questions d'Hommes et de Genre Sàrl (ISHG) a été mandaté par männer.ch pour traiter les données scientifiques «evidenced based» existantes et, si nécessaire, impulser et coordonner des recherches complémentaires utiles au programme national MenCare.

Après la parution des rapports MenCare Vol. 1 Patrie Suisse¹ et Vol. 2 Vaterschaftsurlaub Schweiz², ce nouveau rapport MenCare Suisse Vol. 3 est maintenant disponible. L'ISHG publie à intervalle régulier des rapports thématiques approfondis avec comme cadre de référence et d'inspiration le «State of the World's Fathers Report»¹⁹. Celui-ci a paru lors de la campagne MenCare Global 2015 et fournit, pour la première fois, un état des lieux mondial sur l'engagement des pères dans les familles. Il a été complété en 2017 par le rapport « State of the World's Fathers : Time for Action »²⁰ qui traite de la question de l'implication des hommes dans les activités de soins non rémunérées.

En Suisse également, cette question est centrale. Dans le cadre de notre activité, nous avons souhaité mieux connaître la situation réelle vécue au sein des familles. Certes, les valeurs égali-

taires semblent bien en place. Mais ces valeurs se traduisent-elles vraiment déjà en actes ? Qu'en est-il concrètement des journées de travail à domicile ? Qui du père ou de la mère fait quoi ? Comment les tâches ménagères et éducatives sont-elles réparties ? La charge mentale repose-t-elle de manière équilibrée entre les deux parents ?

Ce rapport vise à donner un état objectif de la situation concernant la répartition des activités domestiques entre hommes et femmes, mères et pères. Nous souhaitons qu'il contribue à ce que de plus en plus de décideurs et décideuses politiques et économiques, de plus en plus d'hommes et de pères prennent leurs responsabilités à cet égard. Pour ce faire, un indicateur a été créé intitulé « *L'empreinte MenCare* » que vous allez découvrir. Enfin, ce rapport propose des pistes d'action concrètes pour faciliter un plus grand investissement des hommes et des pères dans la sphère familiale.

Si le constat de l'étude menée par notre partenaire – l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive à Lausanne – est limpide, il ne faut pas oublier le chemin déjà parcouru par les hommes et les pères vers un engagement dans les activités de care assignées aux femmes et aux mères depuis des siècles. Déconstruire les stéréotypes, faire évoluer les normes, modifier les attitudes sont autant d'étapes vers le changement des comportements. Cela demande une grande énergie au sein autant du ménage que de la société et de ses institutions.

Pour quel bénéfice ? A terme : un meilleur équilibre de vie. Un bien-être supérieur.

Gilles Crettenand

Coordinateur MenCare Suisse romande

Markus Theunert

Directeur ISHG

1. Introduction

Les formes de ménages et de familles évoluent rapidement en Suisse depuis les 50 dernières années. Le rôle et la place des hommes, respectivement des pères, se diversifient. Les stéréotypes de genre ne définissent plus systématiquement la répartition des activités rémunérées et non-rémunérées entre hommes et femmes. Les normes se dirigent vers une société plus égalitaire entre femmes et hommes. Mais au sein des ménages suisses, cela se traduit-il pas des actes ?

Pour le vérifier, männer.ch, via l'ISHG, a mandaté l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive - IUMSP - pour effectuer une analyse secondaire de données statistiques existantes en Suisse. Les éléments présentés dans notre document ressortent du rapport : « *Situation de vie des hommes et des pères, et égalité des sexes en Suisse - Analyse secondaire de données liées à la répartition des tâches au sein d'un ménage* ». Ce dernier a pour but de mesurer l'implication des hommes dans la prise en charge des enfants ainsi que des tâches ménagères, d'identifier les normes actuelles de la répartition de ces tâches, et d'analyser la distribution de ces activités au sein des ménages suisses en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques. Ces analyses ont été conduites sur les données du Panel Suisse de Ménages (PSM)¹ préalablement décrit et identifié comme intégrant des informations détaillées concernant les variables dépendantes (répartition des tâches ménagères et de la prise en charge des enfants) dans le rapport de Simon-Vermot et al.⁵.

Au vu des résultats de l'étude, l'ISHG a lancé une réflexion sur les actions possibles pour sensibiliser la société suisse dans son ensemble à la réalité en matière de répartition des tâches domestiques et éducatives entre hommes et femmes. Dans le souci de contribuer à une égalité des genres transformative des valeurs², männer.ch a décidé de développer un « score MenCare ». Ce score

1 Pour plus d'informations : www.swisspanel.ch.

2 « Transformative gender equality » : voir MenEngage Alliance - www.menengage.org.

est basé sur le nombre hebdomadaire d'heures d'activités domestiques réalisées. Il permet d'une part de comparer l'investissement de chaque parent³ à celui de personnes avec une situation de vie similaire en Suisse. Il explicite d'autre part la répartition du travail domestique réalisé par l'homme et la femme au sein du ménage, ceci par type d'activité - tâches ménagère et éducatives.

Ainsi, il devient possible de déterminer le niveau d'implication des hommes et des pères dans les activités fondamentales de care qui sont celles de la vie quotidienne familiale. En font-ils autant que leur partenaire ? Plus ? Moins ? **En fait, quelle est leur « Empreinte MenCare » sur les activités domestiques ?**

Avant d'aborder cette question brûlante, il semble utile et intéressant de situer la démarche de ce rapport dans son contexte suisse.

Contexte

Les possibilités de partage des tâches qui s'établissent au sein de chaque ménage sont aussi nombreuses qu'il existe de situations de couple différentes. Historiquement, en Suisse, le modèle du père travailleur et de la mère au foyer en charge des tâches ménagères et du soin aux enfants s'est développé dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, puis est resté dominant jusqu'au milieu des années 1970^{6,7}. Depuis, les conventions sociales ont évolué et, dès 2012, la statistique nationale indique que moins d'un couple sur trois avec un enfant de moins de 7 ans vit selon ce modèle⁸. De nos jours, la plupart des jeunes mères diminuent leur taux de travail mais maintiennent une activité professionnelle après la naissance de leur enfant⁸. Le taux d'occupation des mères augmente ensuite peu à peu avec l'âge de l'enfant le plus jeune⁹. Les femmes sont donc plus présentes sur le marché du travail aujourd'hui que dans les années 1950 à 1970. Les pères seraient en conséquences amenés à combiner leurs vies professionnelles et leurs vies familiales et à partager leur temps pour ces deux aspects de leurs vies^{6,10}. Malgré cela, un rééquilibrage de la distribution du travail rémunéré au sein des couples n'a pas été observé : **l'homme reste, dans la large majorité des cas, la source principale de revenus dans le ménage**^{6,9}.

3 Parent au sens d'adulte en charge éducative d'un ou de plusieurs enfants.

et la femme prend en charge les tâches domestiques.

Selon Ben Salah et al.⁶, en Suisse, il existe une déclinaison de différents types de rôles masculins en fonction de leur implication dans leurs activités rémunérées ainsi que dans les tâches ménagères.⁶ Il distingue quatre grands groupes :

- L'homme dit « orthodoxe » qui représente 36% de la population. Il s'investit beaucoup dans son activité professionnelle et contribue de manière importante à l'ensemble du budget du ménage. Il prend également en charge les tâches ménagères considérées comme masculines (comme les réparations, le réglage du chauffage, etc.).
- L'homme dit « traditionnel gestionnaire ». Il représente 25% de la population des hommes. Ce dernier constitue la source principale de revenus dans le ménage et prend en charge les tâches dites masculines mais également les tâches administratives considérées comme négociables (i.e. les tâches fréquemment partagées et non usuellement assignées à un genre en particulier).
- L'homme « professionnel » qui représente 22% de la population. Cet homme a une implication importante sur le marché du travail et dans le budget familial. En contrepartie, il n'a presque pas d'implication dans les tâches ménagères.
- L'homme « inclusif » qui représente 17% de la population. Ce dernier s'implique plus dans les travaux ménagers, et notamment dans les tâches dites féminines, et moins dans son activité professionnelle rémunérée. Sa partenaire a un taux d'activité et un revenu plus important que ses paires.

Différents éléments expliquent la prépondérance du rôle masculin « orthodoxe » en Suisse. Il y a notamment les facteurs structurels de la politique familiale peu interventionniste en Suisse (peu de places d'accueil extra-scolaire, congé parental pour hommes quasi inexistant etc.) ; mais aussi les dimensions interactionnelles du couple qui dépendent du capital économique et du temps que chaque membre du couple a à disposition ; et également des idéologies de genre de chaque individu^{6,11-14}. En effet, la théorie de la préférence stipule que les femmes sont amenées à s'orienter tôt dans leur vie (durant l'adolescence ou

lorsqu'elles sont jeunes adultes) vers le style de vie qu'elles souhaitent adopter en fonction de valeurs auxquelles elles sont attachées^{13, 15}. Néanmoins, la répartition des tâches ménagères semble davantage rattachée à des dimensions contextuelles et interactionnelles qu'individuelles⁶.

L'arrivée du premier enfant dans un foyer a également un impact sur la répartition des tâches ménagères au sein d'un foyer, dans le sens défavorable aux femmes^{15, 16}. *En effet, les évidences montrent, qu'en Suisse, la répartition des tâches ménagères est peu discutée à l'inverse de l'investissement de chacun des deux parents auprès des enfants*^{13, 17}. A nouveau, les contraintes économiques jouent un rôle prépondérant : la diminution ou l'arrêt total des activités rémunérées d'une jeune mère résulte du fait qu'elles ont souvent un salaire moins important que leur partenaire, ou qu'elles sont jugées, sur la base d'une différence supposée naturelle entre les deux sexes, plus aptes à la réalisation des tâches domestiques^{13, 18}. De plus, les deux parents n'ont pas le même type d'activité avec leurs enfants. Alors que le père passe du temps avec son enfant surtout le soir pour différentes activités récréatives, la mère est présente durant toute la journée et prend proportionnellement moins de temps pour les activités récréatives mais plus pour les soins de base¹³.

2. Implication des pères dans les activités domestiques en Suisse

2.1. Les activités domestiques comme base des activités de soins (care)

Les activités domestiques sont comprises comme étant constituées des tâches ménagères nécessaires au fonctionnement de l'environnement de vie familial et de toutes les tâches nécessaires à l'entretien et l'éducation des enfants. Il s'agit ici de « travail parental⁴ » au sens pris par Jean-Huges Déchaux qui « ... recouvre, de notre point de vue, l'ensemble des activités réalisées dans le cadre familial par des adultes en situation de parents en charge d'enfant(s) ». ²¹ Le terme de travail, non rémunéré en l'espèce, reflète les activités concrètes déployées au niveau pratique ou mental. En cela, il s'accorde avec l'approche selon laquelle : « La perspective du care est orientée vers l'action de transformation des situations concrètes et ce sont ces situations qui à la fois l'informent et la font travailler. » ²² Ce travail parental, avec sa contribution provenant du père, s'inscrit pleinement dans le champ des « caring masculinities ».

Père, soignant, éducateur : le champ des « Caring masculinities »

MenCare s'appuie sur le terme et le concept de « *caring masculinities* » qui désigne simultanément une stratégie de politique d'égalité des genres et une option de l'identité individuelle. La caractéristique centrale des « *caring masculinities* » est comme la définit Karla Elliott « le rejet de la domination et l'intégration au sein de l'identité masculine des valeurs du care telles que l'émotion positive, l'interdépendance, la relationnalité [...]. Elles constituent une forme critique d'engagement et d'implication des hommes dans l'égalité entre les genres et offre un potentiel de changement social durable pour les hommes et les relations entre les genres ⁵ ».

Le champ des « caring masculinities » recouvre plusieurs domaines: l'intégration des hommes dans la garde et la prise

4 Diversité : Ce rapport s'intéresse à la répartition des tâches et responsabilités au sein du ménage sous l'angle de l'égalité de genre. De ce fait, les couples (parents) dont les comportements ont été analysés sont hétérosexuels et ne représentent donc pas l'entière diversité des familles existante.

5 Traduction libre.

en charge des enfants, leur participation aux travaux domestiques, leur engagement professionnel dans les métiers des soins, la prise en charge de parents malades, leur engagement bénévole dans la communauté, l'église ou les associations, et enfin le soin qu'ils prennent d'eux-mêmes. Sur le plan conceptuel, männer.ch s'appuie sur un modèle qui distingue neuf dimensions (Theunert 2016) :

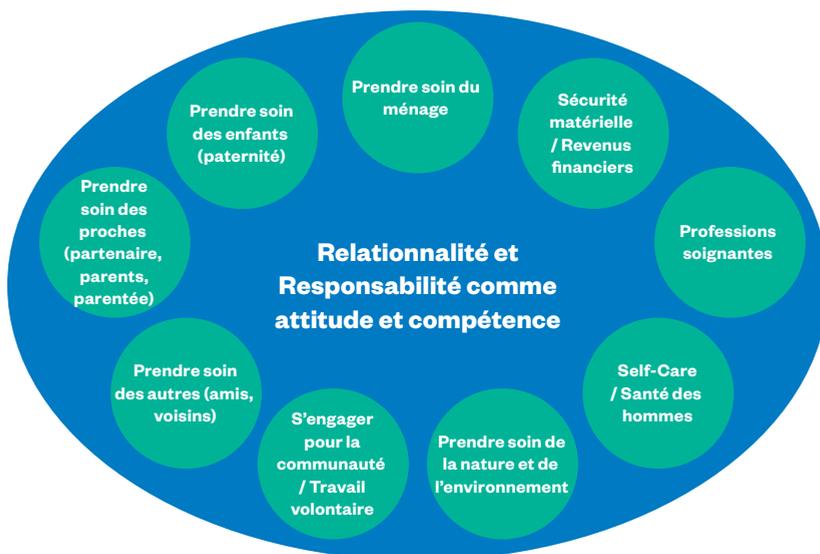


Figure 1 : Le champ des « caring masculinities », männer.ch, 2016

Les principes qui animent chacune de ses dimensions sont la *relationnalité* et la *responsabilité*. La relationnalité donne, en conscience, un sens au quotidien de nos relations et permet de s'ajuster pour entretenir le lien qui nous unit à nos proches. La responsabilité nous oblige à répondre de nos actes du fait du rôle, des charges que nous devons assumer et d'en supporter toutes les conséquences. Ces principes se traduisent en attitudes et compétences en matière de care. Le fondement commun de toutes ces dimensions est de considérer qu'en matière de care les hommes peuvent se positionner comme responsables et concernés et qu'ils sont compétents pour le faire. La recherche le montre: l'engagement du père dans les soins et l'éducation des enfants influence positivement le développement cognitif, émotionnel et social de ceux-ci, renforce la sécurité et la stabilité de la famille, favorise la

compétitivité des mères sur le marché du travail et maintient les pères en bonne santé¹⁹.

Le sujet ne se limite toutefois pas à une politique pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Il aborde également les politiques du marché du travail, de la santé, de la famille, de l'éducation et les politiques sociales. La définition du care est ainsi proche de celle livrée par Joan Tronto et Berenice Fisher comme « une activité qui vise à maintenir, continuer ou réparer notre monde »²². Elle invite également à une discussion sur le potentiel d'une « politics of caring masculinities »⁶ (politique pour une masculinité concernée) comme solution face aux défis politiques et sociaux au-delà des questions d'égalité des genres.

Ainsi la question scientifique et politique au centre du débat est la suivante: quelle politique peut et doit créer quelles conditions-cadres afin de favoriser et donc d'augmenter l'engagement des hommes dans le domaine des soins au sens large? Le but de ce positionnement étant de contribuer à une répartition équitable du travail rémunéré et du travail non rémunéré.

Répartition entre activité rémunérée et non rémunérée en Suisse

La Suisse est à la traîne: dans aucun autre pays européen la répartition du travail salarié entre hommes et femmes n'est aussi inégale qu'en Suisse²⁴. Seules l'Albanie et l'Irlande refusent encore d'alléger le travail des pères qui fondent une famille par un congé paternité. Et tandis que les pays nordiques tiennent le haut du pavé avec des politiques favorisant l'engagement des pères, le taux de natalité en Suisse stagne sous la moyenne européenne (1.50/1.59)²⁴. Ces quelques faits démontrent clairement que nous sommes loin de la mise en pratique du mandat constitutionnel selon lequel «la loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et

6 Voir : 3rd International Conference on Men and Equal Opportunities (ICMEO) » : www.mega.public.lu/fr/actualites/2016/10/icmeo/index.html
Déclaration finale ICMEO 2016 : www.mega.public.lu/fr/actualites/2016/10/icmeo/end-declaration/Final-Declaration.pdf.

du travail» (Art. 8, al. 33)⁷. Et les avancées en la matière sont plus que timides. Ainsi répartir équitablement toutes les charges et les ressources entre les genres implique de partager la responsabilité du travail rémunéré et non rémunéré de manière égale entre les hommes et les femmes. Si l'on évite de s'appuyer sur une explication exclusivement biologique du fait que les femmes assument plus fréquemment les tâches liées à la garde et aux soins – point de vue qu'on ne peut décemment plus défendre aujourd'hui – alors il semble qu'il n'y ait pas d'autre voie possible que celle de la répartition équitable.

Mais comment s'y prendre?

En encourageant le travail rémunéré des femmes, d'une part, et le travail des hommes dans le domaine des soins, d'autre part. Les 4 leviers pour changer l'équilibre entre le travail rémunéré et non-rémunéré sont les suivants:

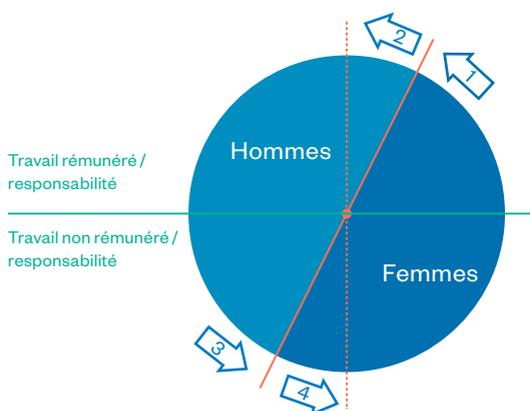


Figure 2 : Leviers vers une répartition équilibrée entre les activités rémunérées et non rémunérées, Theunert, 2012.

1. Augmenter la part de la contribution des femmes aux activités rémunérées
2. Réduire la part de la contribution des hommes aux activités rémunérées
3. Augmenter la part de la contribution des hommes aux activités familiales et de soins
4. Réduire la part de la contribution des femmes aux activités familiales et de soins

⁷ «L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.»



Le premier levier, à savoir l'approvisionnement du marché du travail par des ressources humaines féminines, est déjà pris en charge par l'appareil étatique dans le cadre de son *initiative contre la pénurie de personnel qualifié*⁸. Le mouvement complémentaire nécessaire, qui consiste à permettre et à encourager le travail des hommes dans le domaine de la garde et des soins, est en revanche complètement laissé de côté par les autorités. Le troisième levier qui vise à augmenter la part de la contribution des hommes aux activités familiales et de soins fait l'objet de la réflexion initiée dans ce rapport. männer.ch, avec le Programme national MenCare, intervient sur les leviers 2 et 3 en basant son action selon un modèle d'impact.

Modèle d'impact

Différents modèles d'impact dans le champ social et sanitaire,⁴ établissent que face à la complexité d'un enjeu tel que celui d'accélérer la transformation des normes et référentiels culturels d'une société qui est influencée par de multiples variables,

la stratégie la plus efficace à développer consiste à agir, à tous les niveaux de la société, en même temps.

Le modèle dont s'inspire le programme MenCare est donc holistique. Il s'articule autour d'étapes situées à des niveaux différents qui font toutes partie intégrante d'un processus interactionnel : informer (1) sur la thématique de manière scientifique (evidence based) et concrète (offres thématiques) pour nourrir et faire évoluer les valeurs et normes (2) dominantes dans la société découle sur une modification structurelle des cadres juridiques (advocacy) (3), des institutions et entreprises (4) et de l'environnement micro-social (groupes et individus).

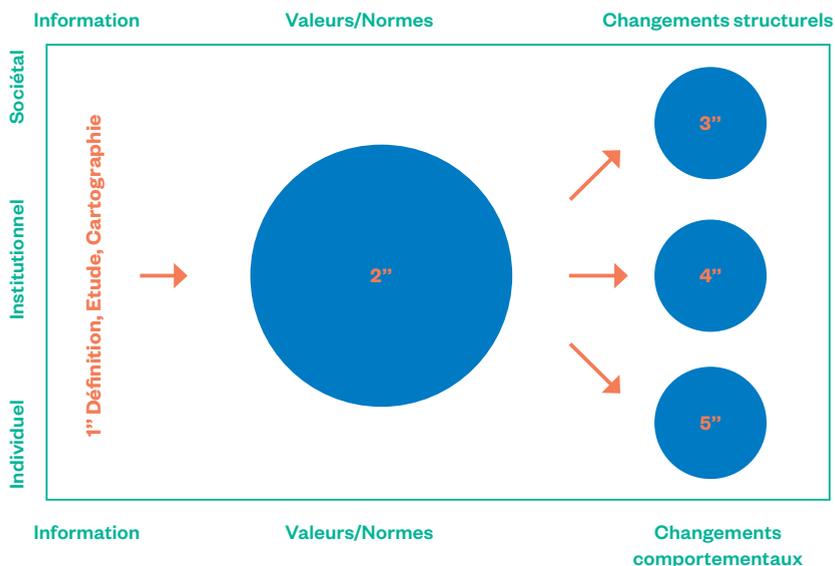


Figure 3 : Modèle d'impact, männer.ch, 2016

Intéressons-nous donc à la première variable indispensable pour engager toute démarche progressiste en matière d'avancée sociale, à savoir l'information. Pour ce faire, l'équipe de l'IUMSP a procédé à une analyse secondaire de données statistiques existantes sur l'état réel de l'implication concrète des hommes et des pères dans les activités domestiques en Suisse.

2.2. Le travail domestique effectué par les pères en Suisse : état de la situation

Analyse des données du Panel suisse des ménages (PSM)

Panel suisse des ménages

Le Panel suisse de ménages (PSM) est une enquête multithématique menée annuellement auprès de ménages privés résidant en Suisse de façon permanente. La sélection des ménages participant à cette enquête s'est faite aléatoirement au sein du registre d'échantillonnage de l'Office fédéral de la statistique. Tous les

membres d'un ménage âgés de 14 ans et plus sont invités à participer à l'interview individuelle, principalement selon la technique de l'interview téléphonique assistée par ordinateur. Il existe également un questionnaire lié au ménage qui est rempli par une personne du ménage appelée « personne de référence ». Le PSM a pour particularité de fournir une base de données longitudinale : ce sont en effet les mêmes ménages qui sont interrogés chaque année. La collecte de données a débuté en 1999 avec un premier échantillon composé de plus de 5'000 ménages et de près de 13'000 individus. En 2004, un deuxième échantillon, constitué de plus de 2'500 ménages et 6'500 individus a été ajouté. Depuis 2013, un troisième échantillon incluant 4'000 ménages et 10'000 individus est interrogé en parallèle. Le PSM est coordonné et organisé par la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS) et soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). L'objectif principal du PSM est d'observer le changement social, notamment la dynamique de l'évolution des conditions de vie dans la population résidant en Suisse. Actuellement, les données disponibles du PSM contiennent les informations récoltées depuis 1999 jusqu'en début 2016. Ces données sont disponibles gratuitement pour les membres de la communauté scientifique auprès de FORS.

Population d'intérêt

Les analyses du présent rapport ont été effectuées sur la vague 17 du PSM (données collectées en 2015 et 2016, soit les plus récentes disponibles au moment d'écrire ce rapport)⁹. Au sein de ces données, nous avons sélectionné les hommes en couple avec des femmes qui vivent avec au moins un enfant¹⁰ (indépendamment du lien de filiation biologique¹¹). Ci-dessous, nous décrivons d'une part les caractéristiques sociodémographiques de la population sélectionnée, puis la répartition des tâches au sein du ménage dans cette population, six variables concernant les tâches ménagères et quatre variables concernant la prise en charge des enfants (Tableau 1).

Le PSM est construit de manière à ce qu'une personne de référé-

9 Les données ont été pondérées pour être représentatives de la population étudiée.

10 Nous avons pris parti de considérer les enfants jusqu'à 30 ans.

11 Les hommes sont pères d'au moins un enfant dans le ménage dans 96.7% des cas.

rence réponde aux questions propres au ménage. Quatre options pour la répartition des tâches ont été proposées : « surtout moi-même », « surtout ma partenaire », « en général à égalité » et « autre »¹². Dans l'échantillon relatif à notre population d'intérêt, c'est l'homme qui a répondu au questionnaire ménage dans 51% des cas. Lorsque c'était la femme qui répondait au questionnaire, les réponses ont été retournées de manière à ce que nous ayons uniquement les résultats du point de vue de l'homme. Par exemple, si une femme a répondu que c'était elle qui s'occupait des enfants lorsqu'ils étaient malades, les résultats indiqués ci-dessous montreront « surtout ma partenaire ».

Responsabilité dans le ménage	Prise en charge des enfants
Faire les repas	En cas de maladie
Nettoyage, rangement	Jouer avec eux
Faire les courses	Les amener au jardin d'enfants, à l'école
Lessive, repassage	Aide pour les devoirs
Tâches techniques, réparations	
Administration	

Tableau 1: Variables d'implication dans le ménage

Caractéristiques sociodémographiques

L'échantillon relatif à notre population d'intérêt, définie ci-avant, est composé de 1'617 hommes, dont 72% sont suisses. Dans cet échantillon, 31% des hommes ont suivi une formation supérieure (hautes écoles, université); 53% sont au bénéfice d'une formation professionnelle (élémentaire ou supérieure) ou d'une maturité et 7% ont fait ou n'ont pas terminé l'école obligatoire.

Une large majorité des hommes de l'échantillon considéré exercent leur travail à temps plein (84%)¹³. Parmi les hommes

¹² Lors de la passation de l'enquête, les catégories ne sont pas lues ; l'enquête coche ce qui convient selon la réponse de la personne sondée.

¹³ En moyenne, les individus de notre échantillon d'intérêt effectuent 44 heures de travail rémunéré par semaine (n=1'431).

exerçant leur profession à temps partiel (n=270)¹⁴, les raisons familiales/le soin d'enfants ou de parents constituent le motif principal de ce travail à temps partiel (47% de ces hommes).

En termes de type de profession, 43% de ces individus exercent une profession dirigeante, sont indépendants ou exercent une profession intellectuelle ou académique, alors que 53% exercent une profession qualifiée ou intermédiaire et seuls 5% de ces hommes sont des travailleurs non qualifiés¹⁵. Lorsqu'il s'agit de considérer (sur une échelle allant de 0 à 10) différents points relevant du niveau de satisfaction de leur emploi principal, les hommes indiquent en moyenne être plutôt satisfaits de leur emploi (7.9).

Finalement, notons que sur une échelle de 0 à 10 (0 correspondant à la gauche et 10 à la droite), le positionnement idéologique moyen des hommes de cet échantillon se situe à 5.2 (n=1'476).

Répartition du travail domestique

Répartition des tâches ménagères

La répartition des tâches ménagères est présentée dans les figures ci-dessous¹⁶.

Ces résultats indiquent une répartition fortement inégale des tâches ménagères :

dans moins de 10% des cas, c'est l'homme qui prend en charge la préparation des repas (Figure 4), le nettoyage (Figure 5), ou la lessive et le repassage (Figure 6). Notons également que dans plus de 50% des cas, ce sont les femmes qui sont principalement en charge de ces activités. A l'inverse, les tâches techniques et

14 Le taux de travail moyen de ces individus s'élève à 69% (n=258).

15 Le revenu annuel moyen des individus considérés s'élève à 98'208 CHF (n=1'599) et le revenu annuel moyen du ménage à 141'333 CHF (n=1599).

16 La catégorie « autre » présentée dans ces graphiques regroupe les catégories suivantes : « le ou les enfants », « surtout une autre personne du ménage », « surtout une aide de ménage », « entreprise ou service extérieur », « autre solution ».

de réparations sont prises en charge dans 75% des cas par les hommes et dans moins de 10% des cas par les femmes (Figure 8). Les tâches administratives sont également majoritairement prises en charge par les hommes (42% des cas), mais également souvent par les femmes (34% des cas) et régulièrement partagées par les deux personnes du couple (23% des cas, Figure 9).

Une répartition des tâches ménagères annoncée comme « en général à égalité » n'est généralement pas majoritaire mais reste fréquente pour certaines tâches : 24% des cas pour la préparation des repas (Figure 4), 28% des cas pour le nettoyage, les rangements (Figure 5), 35% des cas pour les courses (Figure 7) et 23% des cas pour les tâches administratives (Figure 9).

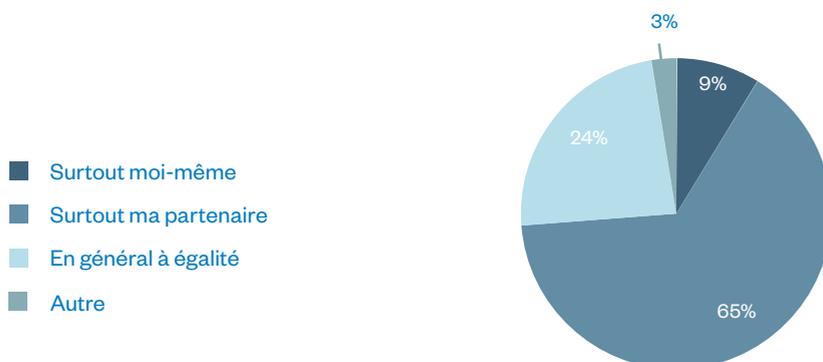


Figure 4 : Responsabilité dans le ménage – Faire les repas (n=1617)

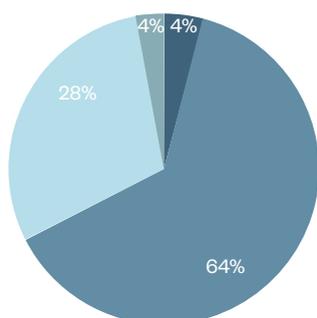


Figure 5 : Responsabilité dans le ménage – Nettoyage, rangement (n=1617)

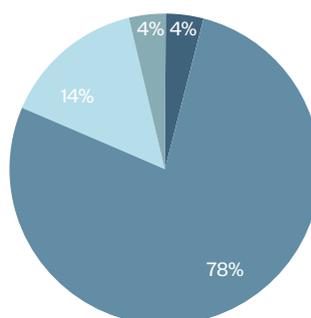


Figure 6 : Responsabilité dans le ménage – Lessive, repassage (n=1617)

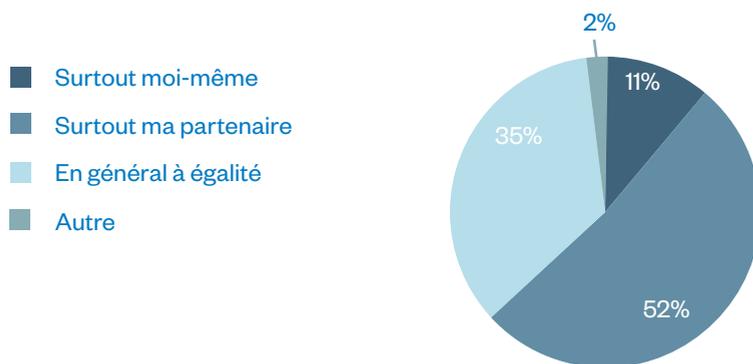


Figure 7 : Responsabilité dans le ménage – Faire les courses (n=1617)

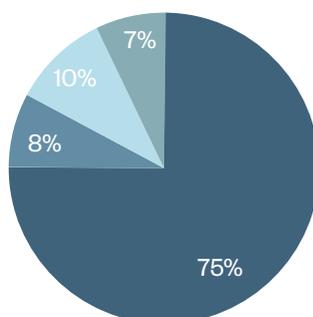


Figure 8 : Responsabilité dans le ménage – Tâches techniques, réparations (n=1617)

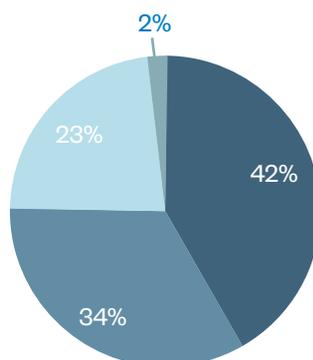


Figure 9 : Responsabilité dans le ménage – Administration (n=1617)



Répartition de la prise en charge des enfants

Notons, tout d'abord, que les variables concernant la prise en charge des enfants ne sont disponibles que pour une sous-population de notre population d'intérêt. En effet, les questions correspondantes n'ont été posées qu'aux personnes vivant avec au moins un enfant de moins de 15 ans sous leur toit¹⁷. Par ailleurs, les variables concernant la prise en charge des enfants comportaient des valeurs manquantes, « Ne s'applique pas ». La population à laquelle se réfèrent les analyses sur ces variables est donc à chaque fois définie comme les personnes de la population de base qui vivent avec au moins un enfant de moins de 15 ans sous leur toit et qui sont dans une situation où la question s'applique.

A titre d'exemple, les variables « amener les enfants au jardin d'enfants, à l'école » et « aide les enfants pour les devoirs » comportaient de nombreuses réponses « Ne s'applique pas », correspondant vraisemblablement à des individus dont les enfants se rendent seuls à l'école, respectivement dont les enfants n'ont pas besoin d'aide pour les devoirs.

La répartition des tâches liées à la prise en charge des enfants, dans ce sous-échantillon, est, tout comme pour la répartition des tâches ménagères, inégale (Figures 10 à 13 ci-dessous)¹⁸. Il n'y a aucune tâche que l'homme prend en charge dans plus de 10% des cas. Les femmes sont largement en charge de ces activités : prise en charge de l'enfant en cas de maladie dans 71% des cas (Figure 10), amènent les enfants au jardin d'enfants, à l'école dans 51% des cas (Figure 12), aident pour les devoirs dans 45% des cas (Figure 13).

Les cas d'égalité dans la répartition des différentes tâches sont par contre plus fréquents que pour les tâches ménagères, par exemple pour le jeu avec les enfants (66% des cas, Figure 11) ou pour l'aide aux devoirs (41% des cas, Figure 13).

17 Pour rappel, notre population d'intérêt regroupe les ménages avec au moins un enfant jusqu'à 30 ans.

18 La catégorie « autre » présentée dans ces graphiques regroupe les catégories suivantes : « le ou les enfants du ménage », « surtout une autre personne du ménage », « surtout une aide de ménage », « surtout le père/la mère des enfants (ne vivant pas dans le ménage) », « moi-même et la mère (ne vivant pas dans le ménage) », « surtout une autre personne qui n'appartient pas au ménage », « autre solution ». Les individus de la catégorie « Ne s'applique pas » ont été retirés de l'échantillon pour la construction de ces graphiques.

- Surtout moi-même
- Surtout ma partenaire
- En général à égalité
- Autre

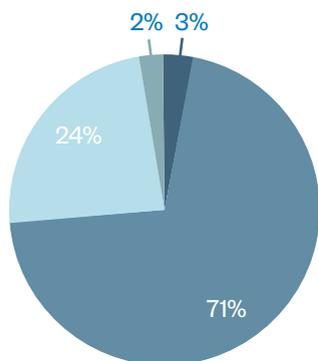


Figure 10 : Prise en charge des enfants – En cas de maladie (n=992)

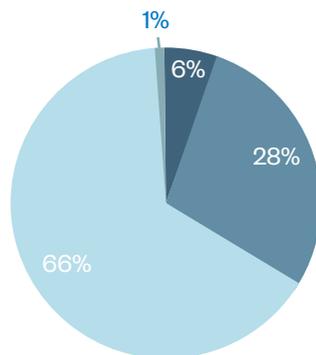


Figure 11 : Prise en charge des enfants – Jouer avec eux (n= 985)

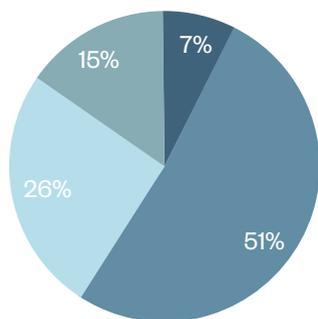


Figure 12 : Prise en charge des enfants – Les amener au jardin d'enfants, à l'école (n=606)

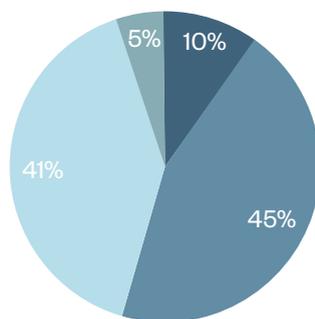


Figure 13 : Prise en charge des enfants – Aide pour les devoirs (n=700)

Le constat est limpide. Dans la société suisse, les tâches domestiques sont encore réalisées en très grande partie par la femme, la mère. Mais intéressons-nous maintenant à cette question en se positionnant au niveau individuel. Qu'en est-il de chaque homme, de chaque père, à son échelle personnelle ?

3 « L'empreinte ■ MenCare » :

**Et moi, en tant
que père, où en
suis-je en matière
d'implication
dans les activités
domestiques ?**

L'implication des hommes dans le travail domestique constitue la base des activités de soins (care). L'éthique du care se définit fondamentalement par le « faire ». Donner de son temps et de son énergie à des activités de soins telles que le ménage et la prise en charge des enfants est un indicateur solide de « *l'Empreinte MenCare* » telle que männer.ch souhaite la définir ainsi que l'indique le titre de ce rapport.

De l'intention aux actes

Beaucoup d'hommes prétendent être égalitaires dans la réalisation des activités domestiques. Mais est-ce vraiment le cas ? Pour le savoir, nous avons demandé à l'IUMSP de développer un modèle qui produise un score exprimant le niveau d'implication globale de l'homme dans le travail domestique.

3.1. Construction du score d'implication globale de l'homme

Des outils synthétiques de mesure de l'implication dans les tâches ménagères et la prise en charge des enfants ont été développés sous forme de scores, construits à partir des variables présentées dans la section précédente. Le but du développement de ces scores est de résumer l'information afin d'acquérir une vision globale de la situation des hommes de notre échantillon et de faciliter des analyses croisées avec les caractéristiques socio-économiques de ces hommes. Par ailleurs, ces scores pourront permettre à chacun de comparer facilement son degré d'implication dans les tâches ménagères et dans le soin des enfants avec des personnes dont la situation socio-économique est similaire, au moyen d'une web-application.

Afin de permettre l'analyse séparée de l'implication dans les tâches ménagères et dans la prise en charge des enfants, des scores distincts ont été construits pour mesurer chacun de ces domaines : le score « Tâches ménagères » (basé sur les six variables présentées dans le Tableau 1) et le score « Soins des enfants » (basé sur les quatre variables présentées dans le Tableau 1). Ces deux scores ont été construits en appliquant un système d'attribution de points aux variables sur lesquelles ils se basent, et en additionnant les points des différentes variables. Le système utilisé se base sur les réponses de chaque ménage par rapport à l'implication de

l'homme dans les différentes tâches :

- « Surtout moi-même » : 2 points
- « En général à égalité » ou « autre » : 1 point
- « Surtout ma partenaire » : 0 point

Finalement, les scores ont été recalibrés de façon à avoir 0 pour valeur minimale et 10 pour valeur maximale, afin de faciliter les comparaisons entre les scores. Ainsi, une valeur de 5 correspond à une situation moyenne d'égalité d'investissement au sein du couple, les tâches où l'investissement de l'homme est plus fort compensant celles où son investissement est moindre. Enfin, un troisième score, *le score « MenCare », a été défini comme la moyenne des scores « Tâches ménagères » et « Soins des enfants ». Ce dernier score reflète donc l'implication de façon globale de chaque homme, en donnant un poids égal aux tâches ménagères et à la prise en charge des enfants.*

Notons que le mode de construction des scores implique que le score de la partenaire d'un homme est égal au complément à 10 du score de l'homme (i.e. égal à 10 moins le score de l'homme). La correspondance entre les points de l'homme et ceux de sa partenaire, pour chaque variable, est illustrée dans le Tableau 2. En résumé, ce que l'homme ne fait pas est accompli par la femme, et vice versa.

Homme	Femme
« Surtout moi-même » : 2 points	« Surtout mon partenaire » : 0 point
« En général à égalité » ou « autre » : 1 point	« En général à égalité » ou « autre » : 1 point
« Surtout ma partenaire » : 0 point	« Surtout moi-même » : 2 points

Tableau 2 : Correspondance entre les scores d'un homme et d'une femme appartenant au même ménage

3.2. « L’empreinte MenCare » dans les activités domestiques en Suisse : les résultats

Résultats par type d’activité

Score « Soins des enfants »

Le score « Soins des enfants » n’a pu être calculé que pour les individus pour lesquels les réponses aux quatre questions correspondantes étaient disponibles. Lorsque seules certaines réponses étaient disponibles, nous avons renoncé à calculer ce score. En effet, cela reviendrait à attribuer aux valeurs manquantes la moyenne des valeurs des réponses disponibles, ce qui ne ferait pas de sens dans la mesure où les valeurs manquantes sont des cas où la question ne s’applique pas (voir section chapitre 2). Il en va de même pour le score « MenCare » dont le score « Soins des enfants » est l’un des composants. Ainsi les analyses sur les scores « Soins des enfants » et « MenCare » se réfèrent toujours à la sous-population où toutes les questions concernant la prise en charge des enfants s’appliquent.

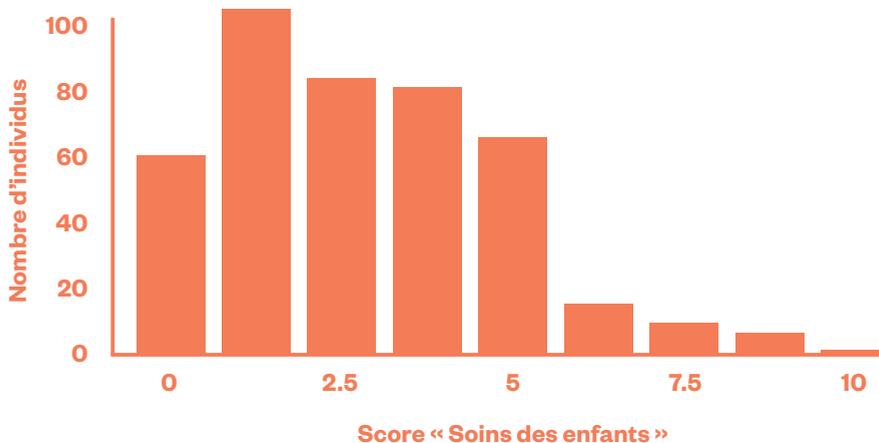


Figure 14 : Distribution du score « Soins des enfants » (n=423)

Score « Tâches ménagères »

Le score « Tâches ménagères » est disponible pour l'ensemble de la population d'intérêt. Toutes les analyses le concernant ont donc été menées d'une part avec le même sous-échantillon que pour les deux autres scores ($n = 423$) afin de permettre une comparaison entre les scores, et d'autre part sur l'échantillon total ($n = 1617$) afin d'explorer les caractéristiques de ce score dans la population d'intérêt. Les analyses effectuées sur l'échantillon total bénéficient d'une plus grande puissance statistique, puisque l'échantillon correspondant est plus important, ce qui se traduit par des marges d'erreur plus faibles. Cela dit, les résultats obtenus avec l'échantillon total sont souvent très proches des résultats du sous-échantillon.

Les Figure 14 à Figure 16 montrent les distributions des scores « Tâches ménagères », « Soins des enfants » et « MenCare » dans le sous-échantillon.



Figure 15 : Distribution du score « Tâches ménagères » (n=423)

Score « MenCare »



Figure 16 : Distribution du score « MenCare » (n=423)

Ces figures montrent un fort déséquilibre entre les degrés d'investissement de l'homme et de la femme. Les scores moyens¹⁹ sont respectivement de 3.66 (3.43 à 3.88), 2.84 (2.57 à 3.12) et 3.25 (3.04 à 3.46) pour les scores « Tâches ménagères », « Soins des enfants » et « MenCare ».

Dans ce sous-échantillon, 29% des hommes ont un score supérieur à 5 pour le score « Tâches ménagères », 23% pour le score « Soins des enfants » et 17% pour le score « MenCare ».

¹⁹ Avec marges d'erreur dues à l'échantillonnage : en termes statistiques, il s'agit des intervalles de confiance à 95% pour ces scores moyens.

Influence des caractéristiques sociodémographiques sur les scores

Afin d'explorer les éventuelles relations entre les scores et les caractéristiques sociodémographiques, nous avons croisé ces variables, i.e. nous avons calculé les valeurs moyennes des scores en fonction de différentes caractéristiques sociodémographiques. La première constatation est que le score moyen des hommes ne dépasse la valeur 4 que dans de rares cas de figure. Rappelons qu'une égalité dans la prise en charge des tâches correspond à une valeur de 5, et que le score de la partenaire est égal au complément à 10 du score de l'homme. Ainsi une valeur de 4 pour l'homme implique une valeur de 6 pour la femme, et donc une différence d'investissement de 2 points sur une échelle allant de 0 à 10. *Cette mise en perspective révèle qu'un score de 4 pour l'homme représente une situation où l'homme a un score d'un tiers inférieur à celui de sa partenaire.*

La seconde constatation est que dans de nombreux cas les différences entre les catégories d'une même caractéristique sociodémographique sont faibles, et ne dépassent pas la marge d'erreur. Il en est ainsi de l'âge, la nationalité, la satisfaction au travail, les niveaux de formation de l'homme et de sa partenaire, le salaire annuel de l'homme, le salaire annuel du ménage, les catégories socio-professionnelles de l'homme et de sa partenaire et le pourcentage du temps partiel. Les différences de scores moyens entre les catégories de ces variables dépassent rarement 1 point.

Cette constatation, confrontée à l'importante différence entre les scores des hommes et des femmes, suggère *que l'effet du genre domine largement les effets des variables sociodémographiques.* Une exploration plus approfondie de cette question est présentée dans la section suivante.

Malgré tout, certaines variables présentent des différences importantes entre leurs catégories. On constate par exemple une valeur moyenne des scores supérieure de 1 à 2 points pour les hommes de langue italienne, par rapport aux francophones et aux germanophones. Le temps de travail rémunéré de l'homme et de sa partenaire semble également avoir une influence sur la valeur des scores. L'investissement de l'homme dans le ménage semble en effet diminuer avec le temps de travail de l'homme et

augmenter avec le temps de travail de la femme. Ces tendances sont en partie suffisamment marquées pour être statistiquement confirmées, malgré les marges d'erreur. Ceci est particulièrement le cas pour les hommes dont la partenaire effectue plus de 50 heures de travail rémunéré par semaine. Ces derniers ont des scores moyens particulièrement élevés (environ 7). Des précisions sur ces tendances sont apportées dans la prochaine section.

Un autre domaine où des différences apparaissent est celui de la raison du travail à temps partiel. La catégorie d'hommes qui montre le score moyen le plus élevé correspond à la réponse « parce que le plein temps ne m'intéresse pas ». Cette catégorie montre une moyenne supérieure de 1 à 2 points à celle qui correspond à la réponse « pour des raisons familiales / soins d'enfants ou de parents ». Le statut professionnel est lui aussi lié à l'investissement dans le ménage : la catégorie « Non actifs²⁰ » montre un score moyen nettement plus élevé (environ 2 points) que les catégories « Chômeurs » et « Actifs occupés ». Finalement, les hommes dont le positionnement idéologique est le plus à gauche ont des scores moyens supérieurs de 1 à 1.5 point aux moyennes des autres catégories.

Les analyses du score « Tâches ménagères » réalisées sur l'échantillon total (n = 1'617) produisent des résultats très similaires aux analyses sur le sous-échantillon. La différence principale est que les marges d'erreur sont plus faibles, étant donnée la plus grande taille de l'échantillon. D'autre part, la tendance à plus d'investissement dans le ménage de l'homme qui a un positionnement idéologique plus à gauche semble plus marquée dans l'analyse de l'échantillon total.

Influence propre de chaque caractéristique socioéconomique

Afin de pousser plus loin l'analyse des relations entre les scores et les variables sociodémographiques, nous avons construit des modèles de régression multiple. Ces modèles permettent d'identifier l'effet individuel de chaque variable sociodémographique,

²⁰ La catégorie « non actifs » se réfère aux personnes qui ne sont pas inscrites au chômage et qui ne sont pas actives.

indépendamment des autres variables, sur chaque score, ce que ne permettent pas les analyses du chapitre précédent, où les variables sont investiguées séparément. Ces modèles sont particulièrement utiles dans notre situation, car les variables socio-démographiques sont fortement liées entre elles. Par exemple, l'importante différence, au niveau des scores moyens, entre les hommes effectuant moins de 30 heures de travail rémunéré par semaine et les hommes en effectuant plus de 50 pourrait être due en partie aux différences de catégorie socio-professionnelle, de niveau de formation, de salaire, d'âge, etc. Il est question ici d'évaluer quelle est la part effectivement due à la différence de temps de travail. Il ressort des modèles de régression multiple que l'effet du temps de travail, une fois isolé des effets des autres variables, est plus faible que ce que semblaient indiquer les analyses du chapitre 2.2.

Concrètement, nous avons considéré, pour chaque score, un modèle de régression multiple incluant les variables suivantes :

- Nationalité de l'homme
- Positionnement idéologique de l'homme : gauche-droite
- Satisfaction de l'homme par rapport à son emploi principal
- Salaire annuel de l'homme
- Salaire annuel du ménage
- Langue du questionnaire²¹
- Age de l'homme
- Catégorie socio-professionnelle de l'homme
- Niveau de formation de l'homme
- Nombre d'heures de travail rémunéré par semaine effectuées par l'homme
- Catégorie socio-professionnelle de la partenaire
- Niveau de formation de la partenaire
- Nombre d'heures de travail rémunéré par semaine effectuées par la partenaire.

21 Cette variable correspond à la langue dans laquelle le questionnaire a été administré à la personne du ménage qui a répondu.

Ainsi, les effets individuels de chacune de ces variables sur chacun des scores ont pu être identifiés. *Il en ressort que les effets individuels de ces variables sont faibles, en comparaison de la forte différence entre les scores moyens des hommes et des femmes.* Pour les scores « Tâches ménagères » et « Soins des enfants », les effets de toutes ces variables sont compris entre -1 et 1 point de score, à l'exception des effets des variables « catégorie socio-professionnelle » et « niveau de formation », qui sont toutefois compris entre -2 et 2 points de score. Pour le score global « MenCare », les effets sont quasiment tous compris entre -0.5 et 0.5 point de score (Figure 17). Rappelons que les scores moyens des hommes dans la totalité de l'échantillon sont respectivement de 3.66, 2.84 et 3.25 pour les scores « Tâches ménagères », « Soins des enfants » et « MenCare ». Ces scores pour les hommes correspondent à des différences avec le score des femmes de 2.68, 4.32 et 3.50 points de score, respectivement.

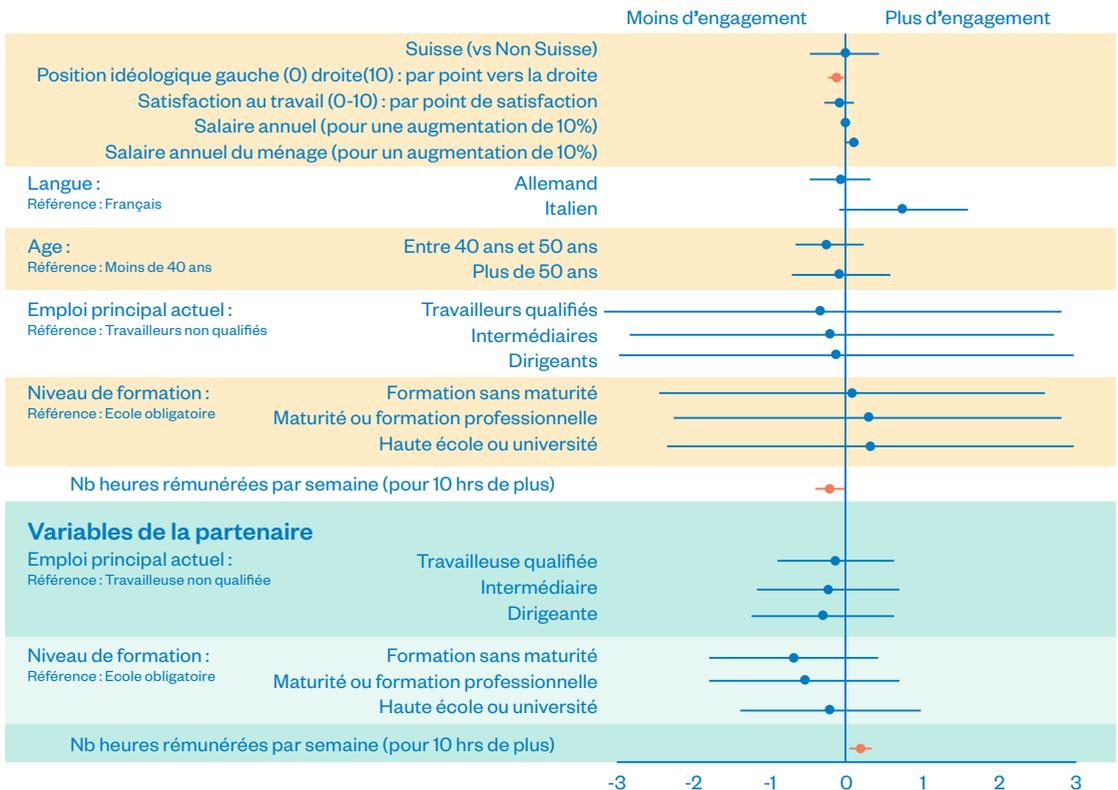


Figure 17 : Modèle de régression multiple pour le score « MenCare » (n=423)

Dans le chapitre précédent, des tendances semblaient apparaître quant à l'association entre les scores et les variables du temps de travail rémunéré de l'homme et de sa partenaire. Une fois isolés les effets des autres variables, ces tendances sont plus faibles qu'elles ne le paraissaient au chapitre précédent : à une augmentation de 10 heures du temps hebdomadaire de travail rémunéré de l'homme correspond une diminution du score allant de 0.1 à 0.3 points selon le score ; à une augmentation de 10 heures du temps hebdomadaire de travail rémunéré de la partenaire correspond une augmentation du score d'environ 0.2 points pour chacun des scores.

A nouveau, les résultats de l'analyse du score « Tâches ménagères » dans l'échantillon total ($n = 1'617$) produisent des résultats similaires aux analyses sur le sous-échantillon. Les marges d'erreur sont plus faibles, en raison de la plus grande taille de l'échantillon. De plus, de manière générale, les effets sont encore moins marqués que dans le sous-échantillon ($n = 423$), à part pour la variable « Age », où une tendance plus marquée à moins d'investissement pour un âge plus avancé est à relever.

Ainsi, les résultats de l'analyse des scores en régression multiple corroborent et renforcent l'observation faite au chapitre précédent que l'effet du genre domine largement les effets des variables sociodémographiques.



**L'homme effectue
1/3 du travail, la
femme 2/3 du
travail, soit deux
fois plus.**

Conclusion

Ces résultats indiquent que la répartition des différentes tâches ménagères et de prise en charge des enfants dans les ménages en Suisse est inégale. Comme décrit dans la littérature, les tâches considérées comme « masculines » sont généralement prises en charge par les hommes alors que les femmes prennent en charge les tâches « féminines », plus nombreuses, et les tâches moins « ludiques » avec les enfants. Ainsi, les scores moyens des hommes sont de 3.66 pour la répartition des tâches ménagères, 2.84 pour la répartition des tâches de soins des enfants et de 3.25 pour le score global. Ces scores moyens sont donc largement en-dessous de la valeur 5 qui correspond au score égalitaire où l'homme et la femme du ménage sont impliqués à parts égales dans les tâches du quotidien (ménage et soins des enfants). Autrement dit, une valeur de 3 pour l'homme implique un score de 7 pour la femme, et donc une différence d'investissement de 4 points sur une échelle allant de 0 à 10. L'homme effectue grosso modo 1/3 du travail, la femme 2/3 du travail, soit deux fois plus.

Le croisement de ces scores avec différentes variables sociodémographiques indique que ces variables n'ont que peu d'effet sur les scores moyens des hommes. Seuls le temps de travail rémunéré de l'homme et celui de sa partenaire, la langue parlée, la raison du travail à temps partiel, le statut professionnel et le positionnement idéologique semblent avoir un effet sur les valeurs de scores des hommes. Toutefois, les analyses multivariées indiquent que l'importance de ces effets est moindre lorsqu'ils sont isolés. Le temps de travail rémunéré de l'homme, par exemple, n'impacte les scores que de -0.1 à -0.3 points par tranche de 10 heures travaillées en plus. Ces effets, bien que confirmés, sont peu importants.



Il apparaît que le seul élément déterminant de manière importante l'implication d'une personne dans les tâches ménagères et/ou dans la prise en charge des enfants est le sexe de l'individu en question.

Il n'y a donc pas un type d'homme en particulier qui se démarque nettement des autres hommes et qui aurait un profil plus enclin à une répartition égalitaire des tâches. **Les actions promouvant une répartition égalitaire des tâches ménagères et de soins des enfants ne devraient donc pas se concentrer sur un profil « type » de personne mais essayer d'atteindre la population dans sa globalité.** Il semble également pertinent d'alerter l'ensemble de la population que de manière générale, quel que soit le profil des personnes formant un ménage, cette répartition est inégale. En ce sens, le développement, et l'utilisation de l'application web présentée dans la suite du rapport semble être un très bon outil de communication. Il semblerait toutefois pertinent de prêter attention à ce que les hommes qui utiliseront cet outil comparent bien leur implication à celle des femmes et non pas uniquement à celle des autres hommes. En effet, comme l'implication des hommes est généralement faible, il ne faudrait pas qu'un homme au-dessus de la moyenne des hommes mais toujours en position inégalitaire avec les femmes se retrouve conforté dans sa position...

4. Améliore ton score !

**Quelques pistes
pour s'investir
plus facilement
dans les activités
domestiques**

Le travail domestique est donc, comme le montre les résultats du rapport de l'IUMSP, pris en charge de manière largement inégalitaire entre les femmes et les hommes en Suisse. Ceci globalement indépendamment des profils socioéconomiques des hommes. Les origines de ces inégalités, multiples et complexes, sont identifiées dans ce rapport (Introduction). Il n'en reste pas moins que le constat est clair : les hommes qui souhaitent s'investir réellement dans une société plus harmonieuse, qui sont convaincus que les générations à venir devront bénéficier d'un meilleur équilibre entre la sphère privée et la sphère publique au sein même de la famille, doivent passer de la parole aux actes.

Et ce n'est pas si évident que cela ! Entre rentes de situation et privilèges agréables, habitudes et réflexes conditionnés, valeurs personnelles et familiales héritées et reproduites, situation financière et organisationnelle quotidienne contraignante voire subie, il faut réussir à être très « lucide sur soi-même » pour passer de la parole aux actes. Ceci dans une société suisse encore très traditionnelle et peu progressiste.

L'association männer.ch, forte de près d'une quinzaine d'années d'investissement avec et pour les hommes et les pères en Suisse, a emmagasiné auprès de milliers d'expériences individuelles riches et diverses certaines compétences et connaissances qu'elle souhaite partager pour contribuer à aider les hommes, les futurs pères, les pères, les grands-pères à évoluer, pas à pas, vers une égalité entre les genres bien décrite par l'expression anglophone : « transformative gender equality ». Le mot « transformative » relève qu'un changement, quel qu'il soit, met en danger, bouscule, sort de la zone de confort. Un vrai changement transforme. Il transforme une vie : dans son quotidien certes mais aussi dans son essence. Être « lucide sur soi-même » nécessite donc une prise de conscience de la situation existante au sein du ménage.

Et si on faisait un petit test ?

4.1. Développement d'une application pour tester son «Empreinte MenCare »

Rien de tel qu'un petit test pour savoir où l'on se situe ! Nous avons donc sollicité l'IUMSP pour conceptualiser une petite application à cette fin. Disponible sur le web, elle permettra, nous l'espérons, de gagner en visibilité et en force de sensibilisation auprès du grand public.

Elle donne l'opportunité à tout un chacun de comparer son propre niveau d'investissement dans le foyer par rapport au niveau moyen des personnes se trouvant dans une situation socio-économique similaire en Suisse. La personne intéressée renseignera d'une part les variables d'implication dans les tâches du ménage et le soin des enfants et d'autre part certaines variables sociodémographiques. Puis, l'application calculera les scores « Tâches ménagères », « Soins des enfants » et « MenCare » correspondants, ainsi que la valeur moyenne des scores des personnes ayant les mêmes caractéristiques sociodémographiques.

Les variables à renseigner sont présentées dans le Tableau 3.

Variables sociodémographiques	Responsabilité dans le ménage	Prise en charge des enfants
Langue	Faire les repas	En cas de maladie
Emploi principal actuel	Nettoyage, rangement	Jouer avec eux
Niveau de formation	Faire les courses	Les amener au jardin d'enfants, à l'école
Age	Lessive, repassage	Aide pour les devoirs
Nombre d'heures rémunérées par semaine	Tâches techniques, réparations	
Nombre d'heures rémunérées par semaine du/de la partenaire	Administration	
Sexe		

Tableau 3 : Variables à renseigner dans l'application web

La sélection des variables sociodémographiques a été considérée comme la plus pertinente dans ce cas de figure, mais cette sélection pourrait être différente. Le but est que les personnes intéressées aient le sentiment de se comparer à des personnes qui leur ressemblent, ce qui devrait favoriser l'appropriation du résultat.

Cette application se base sur des modèles de régression multiple du même type que ceux utilisés précédemment. Deux modèles par score ont été calculés, un pour les hommes et un pour les femmes, et l'application utilise les coefficients de ces modèles pour calculer les valeurs moyennes des scores correspondant aux valeurs indiquées par l'utilisateur. Elle indique également la marge d'erreur sur ces valeurs moyennes²².

Pour les personnes non concernées par certains aspects du soin des enfants (par exemple : pas d'enfants ou enfants plus âgés), l'application effectue les mêmes opérations que ci-dessus, mais uniquement pour le score « Tâches ménagères », en se basant sur un modèle de régression multiple sur l'échantillon total.

Nous présentons ci-dessous quelques exemples possibles d'output de l'application.

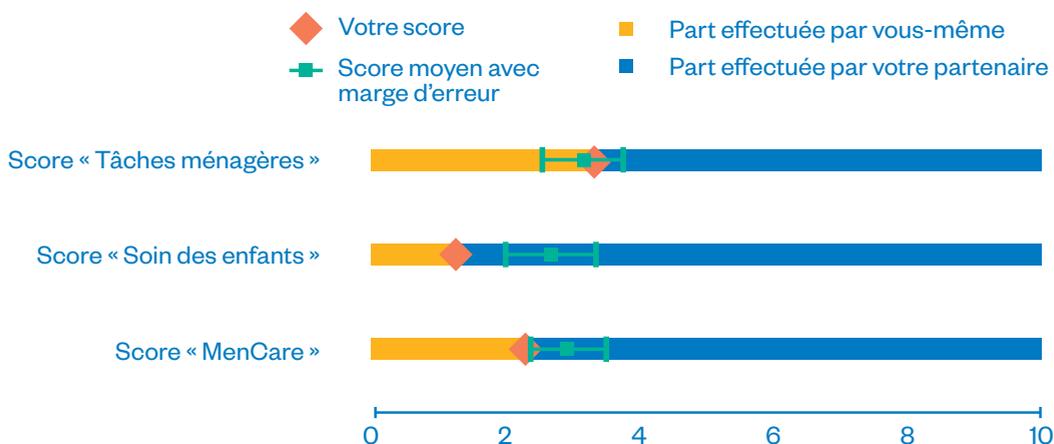


Figure 18 : Exemple n°1 de résultats de l'application web

²² En termes statistiques, l'application calcule les valeurs prédites par les modèles, avec les intervalles de confiance à 95% correspondants.

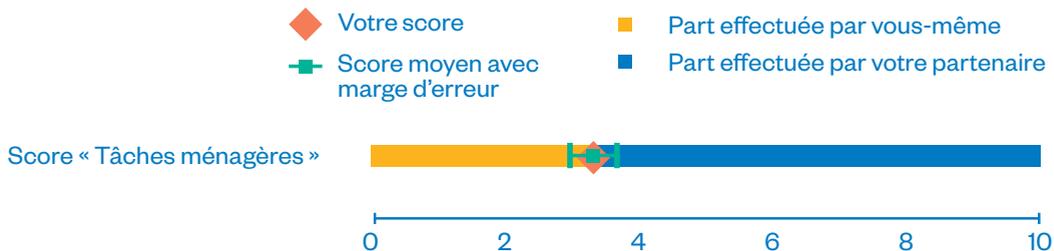


Figure 19 : Exemple n°2 de résultats de l'application web

Les réponses de l'individu de cet exemple (Figure 18) aux différentes variables liées à la répartition des tâches ménagères et de la prise en charge des enfants ainsi que son statut socio-économique sont présentées dans les Tableau 4, Tableau 5 et Tableau 6 ci-après. Dans cet exemple, l'investissement de l'individu est légèrement supérieur à la moyenne pour les tâches ménagères, mais largement inférieur à la moyenne pour le soin aux enfants. Le score « Tâches ménagères » de l'individu se trouve à l'intérieur des marges d'erreur sur la moyenne correspondante, alors que son score « Soins des enfants » se trouve hors des marges d'erreur, ce qui indique une infériorité statistiquement confirmée. Au niveau du score « MenCare », la valeur de l'individu est inférieure à la moyenne, et se trouve juste en dehors des marges d'erreur.

Responsabilité dans le ménage	Réponse
Faire les repas	En général à égalité
Nettoyage, rangement	Surtout ma partenaire
Faire les courses	Surtout ma partenaire
Lessive, repassage	Surtout ma partenaire
Tâches techniques, réparations	Surtout ma partenaire
Administration	En général à égalité

Tableau 4 : Répartition des tâches ménagères pour l'individu de l'exemple n°1 pour l'application web

Prise en charge des enfants	Réponse
En cas de maladie	Surtout ma partenaire
Jouer avec eux	En général à égalité
Les amener au jardin d'enfants, à l'école	Surtout ma partenaire
Aide pour les devoirs	Surtout ma partenaire

Tableau 5 : Répartition de la prise en charge des enfants pour l'individu de l'exemple n°1 pour l'application web

Variables sociodémographiques	Réponse
Emploi principal actuel	Travailleur qualifié
Niveau de formation	Formation sans maturité
Nombre d'heures rémunérées par semaine	40
Nombre d'heures rémunérées par semaine du/de la partenaire	20
Langue	Français
Age	Entre 40 et 50 ans
Sexe	Masculin

Tableau 6 : Statut sociodémographique de l'individu de l'exemple n°1 pour l'application web

Pour une personne non concernée par certains aspects du soin des enfants, avec les mêmes valeurs que l'individu de l'exemple n°1 pour les autres variables (Tableau 4 et Tableau 6), le résultat de l'application web correspondrait à la Figure 19. Le score « Tâches ménagères » de cet individu est le même que pour l'individu de l'exemple précédent, mais la valeur moyenne est différente, car elle concerne la population totale, alors que dans l'exemple précédent les valeurs moyennes concernent la sous-population des individus concernés par le soin aux enfants. De plus, la marge d'erreur est plus faible, car l'échantillon sur lequel se base le modèle sous-jacent est plus important. Ici, le score « Tâches ménagères » de l'individu est quasiment égal à la moyenne.

4.2. Faire en sorte que son « Empreinte MenCare » s'agrandisse !

Comme indiqué dans le chapitre 2, la notion des « caring masculinities » repose sur deux principes : la relationnalité et la responsabilité. Le respect du second suppose que chaque homme regarde où il se situe objectivement dans son implication dans les activités de soins (ménagères et éducatives). Cette application web permettra ainsi à chacun des partenaires d'un couple de faire un test indicatif comparatif de la situation actuelle de la répartition des activités domestiques au sein du ménage. Ceci à deux niveaux : par rapport à la moyenne suisse des hommes qui sont dans une situation similaire (âge, niveau de formation, occupation professionnelle, etc.) mais aussi par rapport à la partenaire du couple.

Les résultats de ce test mettront peut-être en évidence le fait que si beaucoup d'hommes se sentent égalitaires dans leurs convictions, beaucoup moins le sont autant dans les actes. Selon les chiffres travaillés par l'IUMSP, la distance à rattraper vis-à-vis de leur partenaire du couple est encore importante.

Prendre conscience de cet état de fait est en soi déjà un pas vers l'acquisition de nouvelles compétences de care.

Cela peut constituer une étape vers une évolution de certaines attitudes voire de certains comportements en faveur d'une plus grande implication de certains hommes dans les activités de soins.

Réfléchir à son équilibre de vie, actuel et futur

L'arrivée d'un enfant dans un couple chamboule l'équilibre existant. Dans le quotidien, les contraintes liées au parentage ne sont pas négociables. Les besoins du bébé, de l'enfant sont prioritaires et immédiats. La répartition des 126 heures actives hebdo-

madaires est redistribuée. Les trois mondes²³ en place, du travail, du couple et intérieur doivent faire une place au nouveau monde familial. Le couple de futurs parents en est-il toujours conscient ? Observons quelques-uns des enjeux soulevés.

Le nouveau monde familial

Il va générer une augmentation sensible des heures de travail domestique. Qui du père ou de la mère va effectuer ce surplus ? Selon quelle répartition ? Selon quel processus décisionnel ? Sur la base de quels critères ?

Prendre du temps pour se projeter, en couple, dans ce que pourrait être la vie familiale est conseillé²⁴. Cela peut débiter concrètement par estimer le nombre d'heures d'activités rémunérées (y.c. la formation) et non rémunérées nécessaires au fonctionnement du ménage (repas, ménage, courses, administration, enfant(s), aide et soins aux proches, activités sociales). Sur cette base²⁵, un processus rationnel de répartition des tâches peut être entrepris. Fixer des priorités entre les tâches, déterminer les responsabilités, évaluer régulièrement si la répartition est toujours harmonieuse pour chaque membre du couple et pour l'enfant ou les enfants sont autant d'activités aidantes. Cette étape préparatoire est cruciale pour le couple. Il doit développer ou renforcer des compétences communes en matière d'écoute active et de négociation qui seront indispensables au nouveau rôle parental qui se dessine.

Truc et astuce

Chaque tâche à effectuer est ressentie différemment par chacun des parents. Certaines sont plus difficiles à réaliser pour des raisons diverses (dégoût, crainte de mal faire, appréhension, force ou habilité, etc.). Ce degré de pénibilité subjectif peut être discuté ouvertement et en confiance au sein du couple. Bien identifié, il sera utile au moment de l'affectation de la responsabilité d'une

23 Voir : Kraftvoll im Timeout – Erholungskompetenz für Männer ; In Prävention & Gesundheitsförderung im Kanton Zürich, Nr. 37, Juni 2015, p. 6 à 7. www.mannebuero.ch/img/uploadAdminDok/5dca4_p_g37_web.pdf.

24 Voir : Cours de sensibilisation en entreprises pères et futurs pères MenCare/ISHG : www.mencare.swiss.

25 Voir : Fairplay-at-home.ch : www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/themes/travail/conciliation-des-vies-professionnelle-et-familiale/fairplay-at-home.html.

activité à l'un ou l'autre parent. Il diminuera le niveau de stress lié à certaines tâches et améliorera le confort général du ménage.

Le monde du travail

Dans la société suisse, il occupe une place centrale pour les hommes. Le rôle de père nourricier (breadwinner) qui est attribué aux hommes en charge d'un-e enfant est toujours omniprésent (Voir Introduction). Liée à cette responsabilité, l'impérative nécessité de « faire carrière ». Montrer et démontrer ses capacités certes mais aussi augmenter le niveau de rémunération pour plus de sécurité matérielle. Comment ce monde va-t-il réagir à l'arrivée d'un-e enfant dans la vie d'un travailleur ?

Au niveau structurel, comme nous l'avons vu, le statut de père n'existe pas au sein du monde économique en Suisse : un jour de libération de l'obligation de travailler au moment de l'arrivée de l'enfant, aucun congé paternité, aucune politique pour favoriser la conciliation entre vie professionnelle et privée.

Il s'agit donc pour le futur père qui souhaite s'impliquer dans son rôle de parent d'en prendre conscience rapidement, donc bien avant l'accouchement. Grâce à l'analyse des heures hebdomadaires effectuées (cf. point précédent), il pourra mieux réaliser les contraintes horaires et mentales que son travail rémunéré produit. Le couple peut ainsi entamer une réflexion sur le mode de vie familial qu'il souhaite pour son bien-être. Qui diminuera son temps de travail ? Pour quelles raisons (financière, épanouissement personnel, contraintes pratiques, horaires de garde, etc.)? Pendant combien de temps (4 mois, 1 an, 4 ans, plus) ?

In fine, il pourra décider - avec plus ou moins de latitude bien entendu suivant les situations particulières et notamment financières - de la place que le monde du travail va occuper pour chacun des deux parents durant la semaine.

Truc et astuce

Si le futur père souhaite diminuer son temps de travail, sur une certaine période ou à long terme, il faut qu'il sache qu'il pourra se heurter à un refus de l'employeur. Le temps partiel chez les

**Le statut de
père n'existe
pas au sein
du monde
économique
en Suisse**



hommes est encore mal perçu par les dirigeants. Il faut donc se préparer ! Le futur père doit construire une vraie argumentation et développer une stratégie d'approche adaptée à la réalité de son entreprise. Qu'est-ce que je veux faire ? Quelles options est-ce que j'ai? Quels arguments ai-je pour convaincre mon-ma supérieur-e? Je l'ai fait. Je travaille à temps partiel! A quoi dois-je faire attention? Comment suis-je assuré? sont autant de questions traitées sur les plateformes internet développées par MenCare Suisse²⁶.

Le monde intérieur

Il se compose de toutes les activités (loisirs, lecture, relaxation, activité physique, etc.) qui s'adressent à la personne elle-même (selfcare). Il recoupe les dimensions physique, psychique et spirituelle de l'être humain.

Or, les normes existantes transmises aux garçons, jeunes hommes et hommes (reproduites par le système et les valeurs éducatives dominantes) les réduisent souvent à la dimension d'une masculinité synonyme de virilité. Du Sanskrit « vira » qui signifie « mâle, héros », la virilité²⁷ héritée de la Grèce antique, s'est définie autour du sang. Le sang perdu chaque mois par la femme comme signe passif d'impuissance ; celui versé par l'homme autour de lui, comme signe actif de puissance. Confondre virilité et masculinité en est revenu à construire l'homme autour de sa dimension de pouvoir, à l'amputer de sa dimension du care, à lui enlever une grande part de son humanité.

Le « selfcare » est un donc un thème central pour les hommes. La santé des hommes en Occident est révélatrice de l'intériorisation de cette injonction à dominer, à être le meilleur, à exister par la prise de risques. Son espérance de vie, inférieure à celle de la femme, l'est d'ailleurs principalement par le fait de son comportement (fumée, abus d'alcool, vitesse excessive au volant, violence dans la sphère publique). Ainsi prendre soin des autres et de soi, pour un homme, ne va pas de soi dans cet environnement culturel qui ne l'a pas éduqué à cela. Lorsqu'il aborde son monde intérieur,

²⁶ Voir : Teilzeitmann : www.teilzeitkarriere.ch/teilzeitmann.html - Equilimen : ww.mencare.swiss/fr/equilimen.

²⁷ Voir : Le mythe de la virilité – Un piège pour les deux sexes, Olivia Gazalé, Robert Lafont, Paris 2017.

dans sa dimension spirituelle ou existentielle notamment, ce n'est souvent qu'après un choc, une crise majeure (santé, séparation, licenciement, burn out, etc.). Car, un « homme » se doit d'être courageux et un homme courageux se doit de braver des dangers ou se les cacher... La vulnérabilité ne fait pas bon ménage avec le rôle qui lui est attribué socialement. Et pourtant.

Le vrai courage masculin ne consisterait-il pas pour chaque homme à faire le nécessaire pour rester lucide sur son état intérieur ? Sans se cacher dans une fuite en avant aveugle derrière toute forme de prétextes ou faux-semblants, s'écouter et entendre ce qu'exprime son intuition ? Est-ce que je me sens bien avec moi-même ? Y-a-t-il une tension permanente en moi ? Si oui, de quelle nature ? Pourquoi est-elle présente ?

Se poser les vraies questions.

Truc et astuce

L'écoute de soi s'entraîne. Pour cela, d'abord prendre conscience que l'environnement ne se soucie que peu de notre soi. Puis, être lucide sur les situations qui nous contraignent et voir les différentes stratégies propres qui peuvent en limiter les effets délétères : une fois la journée de travail achevée, débrancher ; réduire la pression et les exigences que nous nous mettons sur nous-mêmes ; apprendre à détendre son mental, son corps et son esprit ; s'ouvrir et échanger entre hommes, entre pères sur les difficultés autant que les plaisirs de la vie quotidienne, les émotions et sensations nouvelles qui s'installent avec la paternité et la vie de famille, l'évolution des valeurs qui les accompagnent, etc. ; enfin, chaque jour, installer des espaces de temps et de lieux qui sont libres, non affectés à mille activités parfois peut-être superficielles ?²⁸

Les trois mondes, du travail, du couple/de la famille et intérieur doivent cohabiter dans une fenêtre de temps hebdomadaire de 126 heures. Si un monde s'agrandit, le nombre d'heures disponibles pour les deux autres mondes diminue. Le père dans notre modèle de société est tenu de remplir son devoir professionnel indépendamment de sa nouvelle situation. Ainsi, comme à l'arrivée d'un enfant les activités domestiques croissent for-

28 Voir : www.timeout-statt-burnout.ch.



tement, c'est souvent sa sphère intérieure et personnelle qui en pâtit. Cela signifie pour le couple, que, soit il engage une réflexion avant la naissance de l'enfant, soit il se retrouvera nez à nez avec des problèmes d'organisation et de priorisation, le tout dans une urgence qui sera source de grands stress. La recette d'une bonne gestion repose sur une règle simple : mettre en place au préalable tout ce qu'il est possible de faire pour ensuite avoir la disponibilité en temps, énergie et disposition mentale pour gérer l'imprévu quand, à coup sûr, il surviendra !

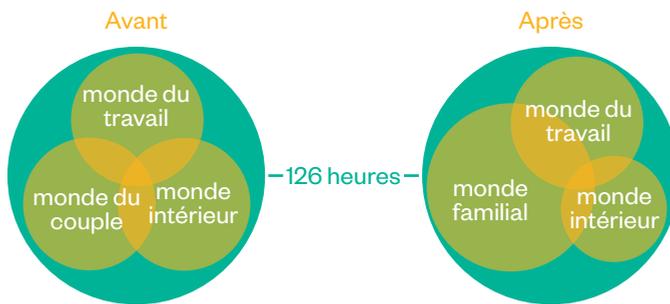


Figure 20 : Les 3 mondes du travail, du couple/de la famille et intérieur, ISHG, 2016

Oser opter pour son bien-être et celui de sa famille

Les trois mondes cohabitent. Le cycle de la vie personnelle pondère l'importance de chacun au fil du temps : l'enfant, l'adolescent, l'adulte va investir, s'investir différemment, selon ses valeurs, son éducation, son environnement. Ce dernier joue un rôle déterminant dans le choix du mode de vie familial¹³. Le modèle induit par l'organisation sociale et politique en Suisse contraint nombre de couples à attribuer à l'homme la part principale (plein-temps) des activités rémunérées, part complétée (temps partiel) par la femme. C'est elle qui reçoit en sus la responsabilité principale des activités domestiques non rémunérées, sa charge mentale.

« Fallait demander ! »²⁹

Cette double charge mentale (professionnelle et familiale) por-

²⁹ Voir : Blog Emma, Fallait demander www.emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/.

tée le plus souvent par la femme en Suisse est problématique en termes d'égalité. L'égalité n'est pas qu'un concept hérité de la plus récente vision que l'espèce humaine a d'elle-même, défendue par les droits humains³⁰. Elle est une nécessité pour le développement plus harmonieux d'individus, de partenaires, de groupes et de sociétés. Au sein de la sphère privée ou familiale, l'inégalité, quelle qu'en soit l'origine, est source de tensions, de frustrations, de souffrances, de sentiments négatifs qui débouchent parfois sur des situations dommageables, de la maltraitance, des violences physiques et psychiques évitables. L'égalité génère elle un sentiment de justice qui libère les énergies positives de vie. Elle passe par l'accueil de l'autre, de sa réalité, de ses besoins. Elle rapproche, elle met en lien.



Illustration 1 : Blog Emma, Fallait demander, 2017

Mais concrètement, est-ce qu'un père qui a une activité rémunérée à 100% (ou souvent plus) peut être partout à la fois ? Ici, le principe de « relationnalité » (cf. Chapitre 2) prend tout son sens. Maintenir un lien, une relation « en conscience » signifie être à l'écoute des besoins de ses proches (partenaire et enfant(s)) de manière continue. Ainsi, de comprendre par exemple la charge mentale qui pèse sur la mère autour de l'entreprise familiale est précieux à double titre : pour la partenaire, car son travail est ainsi apprécié à sa juste valeur. Pour le père, car cela lui donnera la motivation de participer plus activement aux tâches domestiques pour décharger sa compagne. En d'autres mots exprimés par M.

Adrian Martinelli, 29 ans, informaticien qui s'occupe de sa fille Leni un jour ouvrable par semaine³¹ :

« Le fait que les deux nous passions seuls des journées entières avec notre fille nous permet d'échanger d'égale à égal sur les questions éducatives. La compréhension réciproque croît. Chacun des deux connaît les deux côtés. »

Cette dimension complète le second principe de « responsabilité » (cf. Chapitre 2) qui est réalisé, partiellement, dans la fonction de « breadwinner » remplie par l'homme avec son salaire mensuel. Un principe ne va pas sans l'autre. Ou plutôt, l'un va encore mieux avec l'autre ! Deux piliers valent mieux qu'un : oui, à la réalisation professionnelle si elle est accompagnée par la réalisation personnelle.

Truc et astuce

La charge mentale familiale est tout aussi importante, mais probablement moins reconnue, que la charge mentale professionnelle. Toutes deux existent. Pour le père qui a moins l'occasion de s'occuper de ses enfants en journée et qui souhaite mieux comprendre pourquoi sa partenaire est aussi fatiguée que lui le soir, rien de tel qu'un test grandeur nature ! Prenez les choses en main. Lors d'une journée de vacances, occupez-vous dès le lever de toutes les tâches habituellement exécutées par votre partenaire. Elle exécutera celles que vous réalisez habituellement en rentrant du travail. Une expérience très enrichissante à vivre !

Trouver un juste équilibre de vie personnel et relationnel est un art. Comme tout art, un travail acharné est nécessaire pour réussir à l'exprimer : s'engager, prendre des coups au moral, au coeur, se tromper, se perdre, se retrouver, se lancer, oser.

³¹ Témoignage extrait de l'Exposition itinérante romande MenCare « Papas en Suisse » : voir www.mencare.swiss/fr/news-info.

5.

Perspectives

Le Rapport MenCare vol. 3 L'empreinte MenCare Suisse décrit la réalité suisse contemporaine de la répartition des activités domestiques entre les hommes et les femmes. Les données sont claires, ces activités non rémunérées et classifiées dans les activités de soins (care) sont prises en charge principalement par les femmes. Dans une civilisation qui signifie la valeur des choses par sa contrepartie financière, le care n'a que peu de valeur. Il n'est donc pas encore reconnu dans la sphère publique. De par le principe de coût d'opportunité, à savoir combien rapporte symboliquement et matériellement une heure d'activité de care (non rémunérée) en comparaison avec une heure d'activité hors du care (rémunérée), la sphère privée pâtit de la faible reconnaissance que le système de valeur en place lui concède. Ainsi, alors que le travail de care est le fondement de la famille et donc de la société, les tâches domestiques sont perçues comme ingrates. Elles le sont parfois. Le sont-elles plus que certaines tâches professionnelles ? Peut-on oser se poser la question ? A voir.

Dans tous les cas, les activités domestiques sont une part de la vie quotidienne. Elles sont essentielles. Mais elles ne sont pas pour autant essentiellement féminines...

L'inégalité dans la société, source d'inégalité dans les foyers

Le principe d'égalité se fonde sur le regard que chacun des deux membres d'un couple porte sur l'autre. Sur l'attention (care) qu'il porte à l'autre. Cette attention se traduit par des faits et des actes concrets. Non pas sur de seuls principes idéologiques ou de simples déclarations. Des intentions aux actes, il y a en Suisse toutefois sur la route des freins et obstacles structurels importants énoncés à plusieurs reprises dans ce rapport. Il est de la responsabilité des autorités mandatées par le peuple de réduire ces freins et d'adapter la législation et les ressources disponibles aux besoins actuels des familles. Beaucoup d'entre elles souhaiteraient vivre avec un mode plus égalitaire où la femme ne devrait pas choisir entre carrière professionnelle ou investissement parental. Où l'homme ne devrait pas sacrifier sa carrière professionnelle pour passer plus de temps au foyer. [L'organisation sociétale actuelle en Suisse génère des inégalités entre les hommes et les femmes au sein de la famille.](#)

L'égalité dans le foyer, source de l'égalité dans la société

Les nouvelles générations de couples semblent être plus égalitaires que les précédentes... ceci jusqu'à l'arrivée du premier enfant. Alors, les inégalités entre hommes et femmes réapparaissent. Si l'explication provient en partie de l'environnement politico-socio-économique, les facteurs culturels sont aussi présents. Les *statuts maîtres sexués* définis par Le Goff ; Levy (2016)¹⁵ nous rappellent l'influence des référentiels identitaires dans cette étape déstabilisante de la vie d'un individu et d'un couple que constitue l'arrivée d'un-e enfant. Beaucoup d'entre eux en effet abandonnent à ce moment-là des pratiques égalitaires de répartition des rôles en leur sein pour se réfugier dans des comportements connus et identifiés : ceux de leurs parents. **Ce retour au modèle générationnel précédent ralentit la progression des valeurs égalitaires dont on sait l'importance cruciale qu'elles soient mises en pratique, dans l'action, plutôt que dans les mots seuls.** Comme ce témoignage de M. Pietro Rossi, 36 ans, enseignant et journaliste qui partage la garde de ses enfants Milla et Livio avec sa partenaire Vera à parts égales³² l'exprime à merveille :

« Une société avec plus d'hommes en charge de l'éducation et du ménage est la base pour l'égalité entre l'homme et la femme car c'est seulement de cette manière que l'on peut comprendre ce que sont les obligations à l'intérieur et à l'extérieur de la famille. Les modèles au sein de la famille deviennent égaux ».

³² Témoignage extrait de l'Exposition itinérante romande MenCare « Papas en Suisse » : voir www.mencare.swiss/fr/news-info..

Cela rejoint la définition de l'éthique du care comme éthique du faire. L'action comme libératrice des prisons mentales, des archétypes et stéréotypes intériorisés depuis des millénaires : non, le care n'est pas l'apanage des femmes car cette dimension est essentiellement humaine. Pour se la rappeler au genre masculin, la voie la plus efficace est donc l'action. Mais cette fois-ci dans la sphère privée.

Par cette immersion dans le care, l'homme, le père impliqué dans les tâches ménagères comme dans la prise en charge d'un enfant prend conscience de ses aptitudes à pouvoir être « en attention » : attention à autrui (partenaire, enfant, proche) et attention envers lui-même. Par l'action, il comprend, il déconstruit des liens destructeurs noués entre identité masculine et injonction à la domination, il défait l'amalgame qui associe de manière délétère masculinité et virilité. Il développe et acquiert de nouvelles compétences individuelles et sociales différentes de celles basées sur des rapports de force ou de pouvoir. Il réintègre la dimension collaborative et participative des relations interpersonnelles. Il reconsidère la relation à l'autre.

La réponse vient de l'intérieur

En développant ses capacités à être attentionné aux autres, il fait un premier heureux. Lui-même. Car ses aptitudes acquises, il les met en pratique sur lui-même. Il s'autorise ce que la culture dominante lui interdit : s'occuper de lui, prendre soin de lui-même. Autrement exprimé, il réussit à « entrer en vulnérabilité³³ ». Reconnaître une vulnérabilité propre. Passer du statut de dispensaire de soins à celui de bénéficiaire de soins : « Care-receivers all !²² ». En modifiant la clef de lecture de sa vie, l'homme, le père découvre tout un pan de sa personnalité enfouie depuis la nuit des temps derrière des archétypes immémoriaux. Oui, il peut se libérer du regard social qui dicte son être. Oui, il peut enfin s'adresser directement à lui-même. Oui, il peut écouter son cœur.

L'homme, le père impliqué concrètement dans la vie domestique grandit. Il s'ouvre à cette dimension d'humanité profonde et simple à la fois que le quotidien dispense. Cette force de la

33 Voir : www.ted.com/talks/brene_brown_on_vulnerability?language=fr – Le courage de la vulnérabilité.

répétition des actes, dont le sens est implicite et puissant, qui centre l'être humain sur l'essentiel : la relationnalité entre deux personnes - deux partenaires, un père et son enfant, deux amies, deux proches, etc. Ce lien en conscience, qui unit, est fondateur d'une société plus harmonieuse. L'implication des hommes, des pères dans les activités domestiques est une porte d'entrée privilégiée vers le monde intérieur. Cette sphère privée qui attend avec bienveillance le soutien de la dimension du care, au masculin.

Le care au masculin peut se décliner de mille et une façons. L'une d'entre elles consiste à interpeller le rôle que pourrait jouer la paternité impliquée comme facteur de protection contre la maltraitance (« l'anti-care ») respectivement contre les violences domestiques. A ce titre, la campagne mondiale « MenCare global³⁴ » en est le fer de lance depuis de nombreuses années, ceci dans 40 pays répartis sur tous les continents. Il est temps d'approfondir, à notre sens, cette question dans le contexte suisse. Elle fera ainsi l'objet d'un prochain Rapport MenCare.

männer.ch dans le cadre du Programme national MenCare et avec le soutien de l'ISHG s'engage pour que « l'Empreinte MenCare » grandisse en Suisse : au sein de la société, des institutions, de la communauté, des familles... et surtout en chacun de nous !

34 Voir : www.men-care.org - State of the World's Fathers: Executive Summary
www.sowf.men-care.org/download/.



6. Bibliographie

1. Baumgarten D, Borter A. Vaterland Schweiz. Burgdorf: Schweizerisches Institut für Männer- und Geschlechterfragen (SIMG), 2016. (MenCare Schweiz - Report Vol. 1).
2. Baumgarten D, Borter A. Vaterschaftsurlaub Schweiz. Burgdorf: Schweizerisches Institut für Männer- und Geschlechterfragen (SIMG), 2017. (MenCare Schweiz - Report Vol. 2).
3. Elliott K. Caring Masculinities - Theorizing an Emerging Concept, Men and masculinities, volume: 19 (3). Victoria: School of Social Sciences. 2015. S. 240-259.
4. Abrassart A, Graff A L, Künzi K. Approche multisectorielle de la promotion de la santé: un guide pour la Suisse romande et le Tessin, Arbeitspapier 39. Bern: Gesundheitsförderung Schweiz; 2017. S 8-9.
5. Simon-Vermot P, Wernli B, Petit R, Spencer B. Men and fathers, Care and Gender Equality in Switzerland: Assessment of existing databases in Switzerland. Lausanne: Universitätsinstitut für Sozial- und Präventivmedizin, 2015 (nicht veröffentlicht).
6. Ben Salah H, Wernli B, Henchoz C. Les nouvelles masculinités en Suisse: une approche par l'idéologie de genre et la répartition du travail rémunéré et non rémunéré au sein des couples. *Enfances Familles Générations*. 2017; 26.
7. Jobin C. La discrimination sexuelle: entre les activités professionnelles et domestiques. Lausanne: Edition d'en bas; 1995.
8. Branger K. Auf dem Weg zur Gleichstellung von Frau und Mann. Stand und Entwicklung. Neuchâtel: Bundesamt für Statistik (BFS), 2013.
9. Csonka Y, Mosimann A. Familien in der Schweiz. Statistischer Bericht 2017. Neuenburg: Bundesamt für Statistik (BFS), 2017.
10. Castelain-Meunier C. Paternité, virilité et identité. La problématique paternelle. Toulouse: ERES; 2001. S. 169-76.
11. Artis JE, Pavalko EK. Explaining the decline in women's household labor: Individual change and cohort differences. *Journal of Marriage and Family*. 2003 Aug;65(3). S. 746-61.
12. Cunningham M. Influences of women's employment on the gendered division of household labor over the life course - Evidence from a 31-year panel study. *J Fam Issues*. 2007 Mar;28(3). S. 422-44.
13. Le Goff J-M, Levy R. Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre. Genf: Seismo Verlag; 2016.

14. Shober PS. The Parenthood Effect on Gender Inequality: Explaining the Change in Paid and Domestic Work When British Couples Become Parents. *Eur Sociol Rev.* 2013;29(1). S. 74-85.
15. Hakim C. *Work-lifestyle choices in the 21st century: preference theory.* Oxford: Oxford University Press; 2000.
16. Henchoz C, Wernli B. Lebensverlauf und Hausarbeit in der Schweiz. Hausarbeiten von Männern und Frauen im Verlauf von Familienetappen. *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie.* 2010;36(2). S. 235-57.
17. Roux P. *Couple et égalité. Un ménage impossible.* Lausanne: Éditions Réalités sociales; 1999.
18. Becker GS. *A Treatise on the Family.* Harvard: Harvard University Press; 1981.
19. Levtov et al. *State of the World's Fathers Report.* Washington: A MenCare Advocacy Publication ; 2015.
20. Heilman et al. *State of the World's Fathers: Time for Action.* Washington: A MenCare Advocacy Publication ; 2017.
21. Bachmann L, Gaberel P-E, Modak M. *Parentalité : perspectives critiques.* Lausanne: Editions EESP. 2016; S. 65.
22. Molinier P, Laugier S, Papermann P. *Qu'est-ce que le care ?* Paris: Editions Payot & Rivages ; 2016. a: S. 30; b: S. 134; c: S. 83.
24. Scambor, Elli et al. *The Role of Men in Gender Equality – European Insights and Strategies.* Luxemburg: Publications Office of the European Union. 2012. a: S. 45; b: S. 101.

Tableaux, figures et illustration

Tableau 1 : Variables d'implication dans le ménage, p. 20

Tableau 2 : Correspondance entre les scores d'un homme et d'une femme appartenant au même ménage, p. 29

Tableau 3 : Variables à renseigner dans l'application web, p. 43

Tableau 4 : Répartition des tâches ménagères pour l'individu de l'exemple n°1 pour l'application web, p. 45

Tableau 5 : Répartition de la prise en charge des enfants pour l'individu de l'exemple n°1 pour l'application web, p. 46

Tableau 6 : Statut sociodémographique de l'individu de l'exemple n°1 pour l'application web, p. 46

- Figure 1 : Le champ des « caring masculinities », p. 13
- Figure 2 : Leviers vers une répartition équilibrée entre activités rémunérées et non rémunérée, p. 15
- Figure 3 : Modèle d'impact, männer.ch, p. 18
- Figure 4 : Responsabilité dans le ménage – Faire les repas, p. 22
- Figure 5 : Responsabilité dans le ménage – Nettoyage, rangement, p. 22
- Figure 6 : Responsabilité dans le ménage – Lessive, repassage, p. 22
- Figure 7 : Responsabilité dans le ménage – Faire les courses, p. 23
- Figure 8 : Responsabilité dans le ménage – Tâches techniques, réparations, p. 23
- Figure 9 : Responsabilité dans le ménage – Administration, p. 23
- Figure 10 : Prise en charge des enfants – En cas de maladie, p. 26
- Figure 11 : Prise en charge des enfants – Jouer avec eux, p. 26
- Figure 12 : Prise en charge des enfants – Les amener au jardin d'enfant, à l'école, p. 26
- Figure 13 : Prise en charge des enfants – Aide pour les devoirs, p. 26
- Figure 14 : Distribution du score « Soins des enfants », p. 30
- Figure 15 : Distribution du score « Tâches ménagères », p. 31
- Figure 16 : Distribution du score « MenCare », p. 32
- Figure 17 : Modèle de régression multiple pour le score « MenCare », p. 36
- Figure 18 : Exemple n°1 de résultats de l'application web, p. 44
- Figure 19 : Exemple n°2 de résultats de l'application web, p. 45
- Figure 20 : Les 3 mondes du travail, du couple/de la famille et intérieur, p. 54
- Illustration 1 : Blog Emma, Fallait demander, p. 55

Impressum

Editeur

La présente publication de l'Institut Suisse pour les questions d'Hommes et de Genre Sàrl (ISHG) a paru dans le cadre du Programme national MenCare Suisse (www.men-care.swiss) et sur mandat donné par la Faîtière suisse des hommes et des organisations paternelles männer.ch (www.maenner.ch).

Autres parutions

Rapport MenCare Vol. 1 - Patrie Suisse

Rapport MenCare Vol. 2 - Vaterschaftsurlaub Schweiz

Responsabilité du contenu

männer.ch – Institut Suisse pour les questions d'Homme et de Genre Sàrl (ISHG)

Markus Theunert, Directeur ISHG

Gilles Crettenand, Coordinateur MenCare Suisse romande

Relecture

Matthias Lutterbacher, Collaborateur scientifique ISHG

Remo Ryser, Coordinateur MenCare Suisse allemande

Institut universitaire de médecine sociale et préventive – IUMSP et Centre d'évaluation et d'expertise en santé publique – CEESAN (UNIL – CHUV)

Extraits du rapport (pages 8; 18-40; 43- 46) : Amiguet M, Stadelmann S, Wernli B, Spencer B. Situation de vie des hommes et des pères, et égalité des sexes en Suisse. Analyse secondaire de données liées à la répartition des tâches au sein d'un ménage. Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018. (Raisons de santé 287). <http://dx.doi.org/10.16908/issn.1660-7104/287>.

Traduction allemande

Markus Theunert, Directeur ISHG

Citations

Les citations proviennent de témoignages extraits de l'exposition «Papas en Suisse («MenCare-Serie Swiss Dads») composée autour des photographies de Johan Bävman prises avec 13 pères en Suisse. L'exposition circule depuis juin 2016 en Suisse allemande.

Grâce au soutien de la Loterie Romande, la version française circule depuis octobre 2017 dans tous les cantons romands et sera animée avec des débats autour de la question suivante : «Petite enfance en Suisse : où sont les pères?» (Voir sous : www.mencare.swiss).

Photographies

Johan Bävman (www.johanbavman.se)

Partenaires de recherche

Dr Brenda Spencer, Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP).

Dr Boris Wernli, Swiss Centre of Expertise in the Social Sciences (FORS).

Michael Amiguet, Centre d'évaluation et d'expertise en santé publique (IUMSP).

Sophie Stadelmann, Centre d'évaluation et d'expertise en santé publique (IUMSP).

Le Programme national MenCare Suisse et/ou son sous-projet ont pu se réaliser grâce au soutien de: Fondation OAK, Société suisse d'utilité publique, Fondation Mercator Suisse, Fondation Jacobs, Fondation Promotion santé Suisse (fonds des projets innovants), Fonds de la loterie des cantons de Zürich, Bâle-Ville et Schaffouse, Conférence des présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie Romande, Office fédéral des assurances sociales, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

Sponsors de MenCare Suisse: Banque Cler, Kampaweb et Kampagnenforum.

Crettenand, Gilles & Theunert Markus (2018). L'empreinte MenCare Suisse. MenCare Report Suisse Vol. 3. Burgdorf/Zurich. Institut Suisse pour les questions d'Hommes et de Genre Sàrl ISHG.

ISBN: 978-3-9524789-2-9

Parution on-line : 1er juin 2018

www.mencare.swiss

ISBN 978-3-9524789-2-9